



COVID-19 - Prévention et contrôle des infections : Extraits de ressources spécialisées

Mise à jour : Janvier 2022

Les orthophonistes et audiologistes doivent respecter les mesures de prévention et de contrôle des infections, dans le contexte actuel de pandémie liée à la COVID-19. Afin de faciliter l'application des consignes sanitaires dans les milieux de travail de nos membres, voici un tableau non exhaustif vers des ressources spécialisées en la matière. Étant donné que les informations publiées par ces ressources expertes changent selon l'évolution de la situation pandémique, il est de la responsabilité du lectorat de s'assurer de s'y référer régulièrement pour suivre les dernières mises à jour.

THÈMES	RESSOURCES À CONSULTER
COVID-19 Général	<p>Site du gouvernement du Québec La maladie à coronavirus (COVID-19) au Québec</p> <p>Institut national de la santé publique (INSPQ) COVID-19</p> <p>Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail Trousse COVID-19 : guide et outils</p>
Symptômes et mode de transmission de la COVID-19	<p>Site du gouvernement du Québec La maladie à coronavirus (COVID-19) au Québec</p> <p>Organisation mondiale de la Santé La maladie à coronavirus. Toute l'Information</p> <p>Johns Hopkins, University and medicine Coronavirus resource center (en anglais)</p> <p>INSPQ COVID-19 : Mesures de prévention et de contrôle des infections pour les cliniques médicales, cliniques externes, cliniques COVID-19, GMF : recommandations intérimaires</p> <p>COVID-19 : Modes de transmission et mesures de prévention et de protection contre les risques, incluant le rôle de la ventilation</p>

<p>Contrôle des infections et procédures de nettoyage et de désinfection de l'environnement et des équipements</p>	<p>Gouvernement du Québec <u>Port du masque ou du couvre-visage dans les lieux publics en contexte de la pandémie de COVID-19.</u></p> <p>Groupe interorganisationnel pour l'orthophonie et l'audiologie (2010) Mesures de prévention et de contrôle des infections en lien avec l'exercice de la profession. <u>Lignes directrices pour la prévention des infections en orthophonie et en audiologie</u></p> <p>INSPQ <u>Notions de base en prévention et contrôle des infections : hygiène des mains</u></p> <p><u>Procédures de nettoyage et de désinfection de l'environnement et des équipements de soins pour les cliniques médicales</u></p> <p><u>COVID-19 : Mesures de prévention et de contrôle des infections pour les cliniques médicales, cliniques externes, cliniques COVID-19, GMF : recommandations intérimaires</u></p>
<p>Aération et ventilation</p>	<p>American Academy of Audiology <u>Booth Safety: COVID- 19 and Beyond</u></p> <p>INSPQ <u>COVID-19 : Modes de transmission et mesures de prévention et de protection contre les risques, incluant le rôle de la ventilation</u></p>
<p>Visites en milieu de vie ou à domicile</p>	<p>INSPQ <u>COVID-19 : Mesures pour les travailleurs de la santé lors de la prestation de soins à domicile COVID-19 : Visites à domicile (hors réseau de la santé)</u> * ne s'adresse pas aux professionnelles et professionnels de la santé, mais propose des recommandations qui peuvent être pertinentes de lors de la prestation de services en milieu de vie.</p>

En tout temps, le jugement de l'orthophoniste ou de l'audiologiste demeure au centre de la décision de voir ou non sa clientèle en présentiel. Certaines situations cliniques dont l'évaluation en audiologie sont difficiles à réaliser en télépratique et nécessiteront des contacts avec des personnes. Une utilisation consciencieuse et judicieuse des différentes recommandations de ces sources expertes devrait permettre de réduire le risque de transmission du virus.

Mai 2020 / révision 12 janvier 2022